

# Le Quart d'Heure européen Sud-Ouest

numéro **34** | janvier  
2011

LA LETTRE D'INFORMATION DE **CHRISTINE DE VEYRAC**  
Député européen du Sud-Ouest

## Domaines d'action

### COMMISSIONS PARLEMENTAIRES OÙ JE SIÈGE

- ✓ Transports et Tourisme
- ✓ Environnement, Santé  
et Sécurité alimentaire

### DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES DONT JE SUIS MEMBRE

- ✓ Relations entre l'Union européenne  
et le Conseil Législatif Palestinien
- ✓ Relations entre l'Union européenne  
et Israël

## Pour me joindre

### AU PARLEMENT EUROPÉEN

Allée du Printemps  
67000 Strasbourg  
T. 03 88 17 57 39  
F. 03 88 17 97 39  
christine.deveyrac@europarl.europa.eu

## Mon équipe

Christophe Cluzel  
Marie-Caroline Laurent

[www.christinedeveyrac.fr](http://www.christinedeveyrac.fr)



Chers amis,

*Sous le coup des attaques répétées des marchés financiers contre les économies les plus fragiles de la zone euro, l'Union européenne s'emploie courageusement à défendre son économie, à rationaliser son système financier, et à obtenir une meilleure régulation des échanges internationaux.*

*- Les Etats membres font preuve de solidarité en faveur des pays au bord de la faillite : le plan de sauvetage de l'Irlande témoigne une nouvelle fois que l'Europe veut et peut maintenir une cohésion et un esprit de responsabilité entre ses membres.*

*- Sous l'impulsion de la France et de l'Allemagne, le Conseil européen a décidé de la mise en place d'un mécanisme de soutien financier aux Etats en difficulté. Compte-tenu de l'interdépendance de nos économies respectives, il est important de ne pas avoir un Etat en faillite financière. Je salue cette décision qui témoigne du rôle moteur retrouvé du couple franco-allemand, ainsi que du souci de cohérence et de solidarité entre les pays de l'union monétaire.*

*- Les fonds spéculatifs ont été dénoncés comme ayant contribué à aggraver la crise. En créant un système de "passeport européen", avec des règles, l'Union européenne impose une sorte de "code de conduite" à ces organismes financiers qui devront désormais respecter certaines conditions au sein de l'espace européen. Le marché unique gagne ainsi en transparence et en efficacité.*

*- Alors que la guerre des changes fait rage entre les acteurs économiques, la Chine sous-évaluant sa monnaie, la France a affirmé sa volonté de refonder le système monétaire international. Le Président de la République a ainsi appelé, lors du sommet du G20 qui se tenait à Séoul le 11 et 12 novembre, à un rééquilibrage des taux de changes pour revenir à un commerce non faussé. Ceci sera l'un des principaux enjeux des prochaines négociations internationales qui s'ouvriront sous présidence française du G8 et du G20.*

*A chacune et chacun d'entre vous,  
je souhaite une année pleine de  
bonheurs --- petits et grands !*

*Ch. de Veyrac*

## Sécurité aérienne

## De nouvelles règles européennes pour prévenir les accidents d'avion et accorder davantage de droits aux victimes et à leurs proches

Le 1er décembre 2010, une nouvelle législation, dont Christine de Veyrac a été le rapporteur, est entrée en vigueur dans tous les pays de l'Union Européenne. Ce texte vise à prévenir les accidents d'avion, à rendre les enquêtes sur ces derniers plus efficaces et surtout, à mieux accompagner les victimes ainsi que leurs familles.

Cette nouvelle législation aura un impact direct sur les citoyens : en cas d'accident, afin d'éviter la longue attente des familles, la loi européenne oblige ainsi les compagnies aériennes à communiquer la liste des passagers à bord le plus rapidement possible après le crash, et dans un délai de deux heures maximum. Tout voyageur pourra aussi, lors de sa réservation, indiquer les coordonnées d'une personne à contacter en cas d'accident, ce qui facilitera le contact avec les proches.

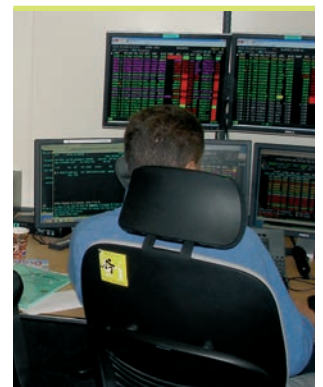
Pour un meilleur accompagnement des familles, tous les Etats membres et toutes les compagnies aériennes opérant sur le territoire de l'Union devront disposer d'un plan d'urgence, incluant un soutien psychologique.

Afin de réduire le nombre d'accidents et d'améliorer l'échange d'informations entre les pays européens, toutes les autorités compétentes en matière de sécurité aérienne vont bénéficier dorénavant de l'accès à une base de données regroupant des informations sur les accidents aériens.

Les dispositions de ce nouveau texte vont aussi pouvoir faciliter les enquêtes sur les catastrophes aériennes. Les relations entre les enquêteurs judiciaires et les enquêteurs techniques chargés de la sécurité aérienne seront clarifiées. Les enquêteurs de sécurité auront notamment le droit d'avoir un accès immédiat et complet à la scène de l'accident et à toutes les preuves détenues par les autorités judiciaires - ce qui n'était pas le cas dans certains pays européens.



Christine de Veyrac s'est félicitée "du rôle moteur du Parlement européen en matière de protection des victimes et des mesures ambitieuses adoptées. Ce règlement permettra d'apporter des avancées concrètes pour les citoyens".



"Le Bureau d'Enquêtes et d'Analyses pour la sécurité de l'aviation civile, à Paris"

## Défense

## Un partenariat renforcé entre la France et le Royaume-Uni

La France et le Royaume-Uni ont signé, le 2 novembre, un accord historique en matière d'armement nucléaire et permettant la création d'une force militaire commune.

L'initiative de Nicolas Sarkozy et David Cameron marque le coup d'envoi d'un partenariat inédit. Alors que l'Europe à 27 piétine dans l'élaboration d'une coopération renforcée en matière de défense, les deux puissances nucléaires européennes s'entendent pour conserver une force de dissuasion crédible. Cet accord permettra de réaliser un certain nombre d'économies sans porter atteinte à la souveraineté nationale des deux Etats.



Changement climatique

# Quelles perspectives après le Sommet de Cancun ?



Le sommet de Cancun, qui s'est tenu du 29 novembre au 10 décembre 2010, a réuni plus de 190 pays pour relancer les négociations sur le changement climatique après l'échec de la Conférence de Copenhague de 2009. Il a permis d'aboutir sur deux points importants : tout d'abord la limitation du réchauffement global de la planète, à +2°C, actée par l'ensemble des participants ; ensuite, les pays émergents ne seront pas exonérés d'efforts pour parvenir à cette limitation. Contrairement à Copenhague, ils contribueront en effet au respect de cet objectif. Dans ce sens, ils ont accepté une forme de contrôle sur la mise en œuvre de leurs engagements.

L'Union Européenne a toujours soutenu des objectifs ambitieux sur la scène internationale et le Parlement européen joue un rôle moteur essentiel. Les députés qui siègent au sein de la commission Environnement ont ainsi proposé de porter à 30% l'objectif de réduction des émissions de CO2. Membre de cette commission, Christine de Veyrac s'est prononcée pour une meilleure gouvernance du système des droits de permis d'émission de CO2 et a proposé que les revenus de ce système soient réinvestis directement dans des technologies ou des projets visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Culture

## Distinguer les sites remarquables de l'histoire et de l'idée européenne

Les députés européens soutiennent la proposition de la Commission européenne de mettre en place un label du patrimoine européen pour les sites qui ont joué un rôle dans l'histoire, l'idée et la construction européennes.

L'objectif principal de cette proposition est la cohésion entre les citoyens européens autour du thème de la culture, qui, à l'instar de la devise de l'Union ("Unis dans la diversité"), rassemble les peuples européens dans un projet de vie commune intégrant les particularités de chacun.

Le label européen ne doit entraîner "aucune obligation urbanistique, légale, paysagère, en matière de mobilité ou architecturale". Les Etats membres seront néanmoins tenus de surveiller les sites labellisés et d'assurer l'accès à un public le plus large possible, en portant une attention particulière aux personnes handicapées. Le label pourrait voir le jour en 2012 si les Etats membres l'acceptent.

Budget européen

## Pour une modération des dépenses en 2011

A l'heure où les Etats, les contribuables, les entreprises, consentent à des efforts financiers importants, l'Union ne peut s'exonérer de ce processus vertueux. L'augmentation démesurée, souhaitée par certains, du budget communautaire n'est pas acceptable. Le temps n'est pas pour autant venu de couper dans des dépenses stratégiquement essentielles, comme la PAC grâce à laquelle nous disposons d'une indépendance alimentaire et d'une source d'exportations. Christine de Veyrac estime cependant qu'il est important de s'interroger sur les dérogations de paiement dont bénéficient certains Etats, pour des raisons historiques, et qui n'ont plus lieu d'exister aujourd'hui. Dans le contexte actuel, l'idée de créer un impôt européen n'est pas réaliste : il convient au préalable de diminuer la pression fiscale au sein des Etats membres. Le Conseil et le Parlement européen se sont au final accordés sur une hausse limitée (2,9%) du budget européen, pour 2011.



## Agriculture

## Réforme de la PAC : la France précise sa position

Le 17 novembre dernier, la Commission européenne a proposé plusieurs pistes pour une réforme de la Politique Agricole Commune. Cette réforme doit permettre de "simplifier les procédures de la PAC, de renforcer la compétitivité de l'agriculture européenne et de répondre aux effets du changement climatique."

Avant la publication par la Commission de ses premières orientations, la France et l'Allemagne, qui représentent à elles seules un tiers de la production agricole de l'Union, ont présenté une position commune, qui devrait influencer fortement le débat sur l'avenir de la politique agricole.

Se prononçant pour une "PAC forte au-delà de 2013", la France et l'Allemagne sont "opposées à toute renationalisation de la PAC par le biais d'un cofinancement direct aux exploitants." La structure de la PAC devrait également être maintenue pour garantir des avantages clairs pour les exploitants, les zones rurales et l'environnement.

Le projet présenté par la Commission reprend des éléments de la position franco-allemande, proposant notamment de maintenir des mécanismes de gestion des marchés agricoles pour contrôler la volatilité des prix.



D'autres points sont cependant en débat : Le plafonnement des subventions liées à la surface; le lien entre les aides directes et les "objectifs verts"; et bien sûr le montant du budget global affecté à l'agriculture.

## Autres thèmes abordés par Ch. de Veyrac

Au cours de ces derniers mois, votre députée est également intervenue auprès des institutions européennes sur :

- ✓ L'efficacité des machines permettant la détection d'explosifs liquides dans les bagages à main des passagers aux aéroports et leur impact sur le temps d'attente des passagers à partir d'avril 2011.
- ✓ L'adoption de mesures plus ambitieuses au niveau européen pour la lutte contre les violences conjugales, s'inspirant du modèle espagnol.
- ✓ Le changement de règles sur l'obtention et la revalidation des licences de pilotes d'avion comme proposé par l'agence européenne pour la sécurité aérienne ainsi que leur impact sur l'aviation de loisirs et sur les compagnies aériennes.
- ✓ La simplification et l'harmonisation des règles juridiques entre Etats membres applicables aux divorces binationaux.
- ✓ Le respect des règles de concurrence européennes en matière d'aides financières publiques aux aéroports régionaux.
- ✓ La signature d'une résolution en faveur de mesures européennes de protection et de conservation des sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO.
- ✓ La promotion d'un accord au niveau international pour la définition d'objectifs ambitieux sur la réduction des émissions de CO2 dans l'aviation civile.
- ✓ La nécessité de mettre en œuvre au niveau européen la Convention de l'UNESCO de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.
- ✓ La mise en place rapide du programme Ciel Unique Européen pour rationaliser le trafic aérien en Europe et réduire les coûts pour les passagers.
- ✓ Les conclusions du panel chargé par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) d'étudier les éventuelles subventions illicites reçues par Boeing du gouvernement américain.

## En Circonscription Colloque "Reflet de la construction européenne"

Christine de Veyrac a participé au colloque "Reflet de la construction européenne" organisé par l'Université du Mirail, le 24 septembre dernier à Toulouse. Elle est notamment intervenue sur le thème "La construction européenne vue par les Européens : entre mythes et réalités."

## En bref

Avec l'application du Traité de Lisbonne, la France a droit à deux députés supplémentaires au Parlement européen, portant le nombre de parlementaires français à 74. Ils seront choisis par les membres de l'Assemblée Nationale.

## En Visite au Parlement

## Visites

Christine de Veyrac a reçu un groupe de Midi-Pyrénéens pour une visite du Parlement européen à Strasbourg à l'occasion de la première session plénière de septembre. Ils ont pu ainsi visiter les locaux, rencontrer leur député et assister aux débats au sein de l'hémicycle. (photo de gauche)

En novembre, un deuxième groupe de visiteurs de la Haute-Garonne et du Tarn a également eu la chance de se rendre dans la capitale alsacienne pour découvrir le Parlement. (photo de droite)

